

**faits &
chiffres
DU CALL
MANDAT** 2011

chiffres clés

211

renouvellements ASP R, CR 4, CCD et MIS U au 1^{er} octobre 2011

+52%

de candidatures à des postes de chercheurs en 2010, première année d'implémentation de la réforme

11 MIS

(Mandats d'Impulsion Scientifiques) attribués à de jeunes chercheurs particulièrement prometteurs

246

nouveaux contrats d'aspirants (ASP N) et de chargés de recherche CR N au 1^{er} octobre 2011

17

nouveaux chercheurs qualifiés

2.451

experts inscrits dans la base de données du FNRS (mars 2011)

2.390

chercheurs, techniciens et logisticiens de recherche financés en 2010 (au 2/10/10)

notre profil

Soutenir les chercheurs pour soutenir la recherche

Acteur majeur de la recherche fondamentale belge, le F.R.S.-FNRS – Fonds de la Recherche Scientifique soutient et encourage depuis plus de 80 ans la recherche scientifique libre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Fédérateur d'expertises et de partenariats, le F.R.S.-FNRS favorise l'innovation et le développement des connaissances en sélectionnant, soutenant et évaluant chercheurs et projets de recherche au sein des laboratoires universitaires. Référence au niveau national, le F.R.S.-FNRS joue un rôle moteur dans la compétitivité de la recherche belge sur la scène européenne et internationale.

notre mission

Contribuer au développement d'une société de la connaissance compétitive en **soutenant** les chercheurs et leurs initiatives et en **diffusant** la recherche scientifique.

nos valeurs

Excellence : sélectionner, encourager et évaluer les meilleurs talents pour qu'ils irriguent la société de la connaissance.

Transparence : communiquer clairement avec les chercheurs et la société, simplifier les structures et le fonctionnement, les procédures.

Créativité : encourager les recherches aux frontières des disciplines et transdisciplinaires, les projets originaux qui remettent en question les idées reçues.

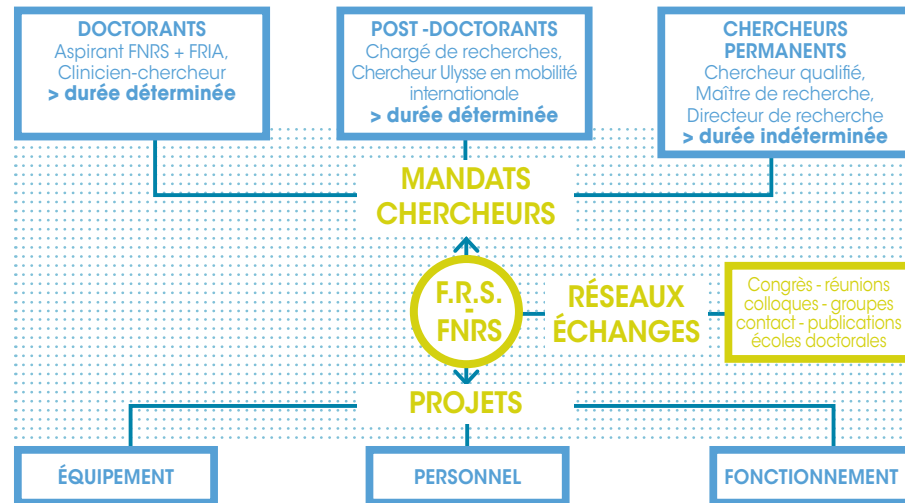


les instruments
financés
par le FNRS

DES INSTRUMENTS ADAPTÉS À CHAQUE CHERCHEUR

Le F.R.S.-FNRS soutient les chercheurs en recherche fondamentale dans tous les domaines scientifiques, à travers 3 catégories d'instruments :

- les **mandats** de chercheurs individuels,
- les **projets** de recherche (incluant équipement, personnel et fonctionnement),
- les **réseaux d'échange** (congrès, réunions scientifiques, colloques, groupes de contact, publications, écoles doctorales).



Le **call mandats** est l'instrument principal du F.R.S.-FNRS, avec environ 2/3 des fonds annuels alloués. Ouvert une fois par an, il finance les mandats individuels de chercheurs de différents niveaux (voir glossaire page 29).

Les candidats peuvent choisir entre le **français** et l'**anglais** pour la rédaction de leur projet. Le choix de l'anglais peut permettre, dans certaines disciplines, d'élargir la base d'experts susceptibles de participer aux évaluations.

Le **guide du proposant** donne des informations précises sur le contenu d'une proposition.

Le **dossier de candidature** a un volume strictement limité et comporte les principales sections suivantes :

- **Rubrique Chercheur** : diplômes, mentions et classements, prix et distinctions honorifiques, liste des publications, expériences professionnelles, mémoires et thèses dirigés
- **Rubrique Projet de recherche** : Titre, résumé, descripteurs scientifiques et mots-



clés, description du projet (4 pages max), réalisations précédentes (2 pages max)

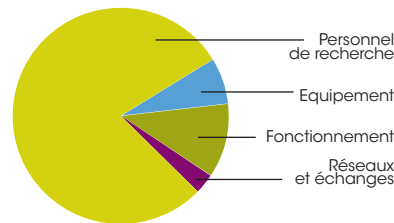
- **Rubrique Environnement de travail**
- **Rubrique Personnes de référence**

Le candidat choisit la commission scientifique devant laquelle il souhaite que son dossier soit évalué.

Les critères d'évaluation des dossiers de candidature concernent les 3 premières rubriques, avec des pondérations différentes selon les spécificités des mandats concernés.

.....

SOUTIEN AUX CHERCHEURS :
DÉPENSES DU F.R.S.-FNRS EN 2010 : 151.353.139€



.....

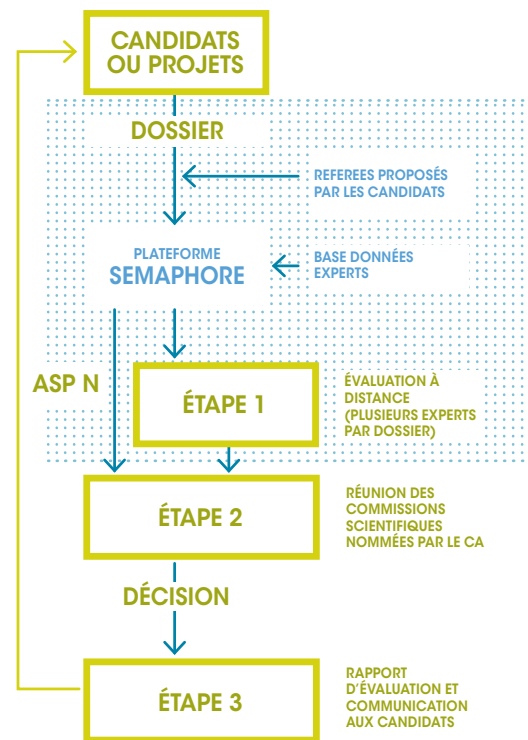


procédure d'évaluation

UNE PROCÉDURE TRANSPARENTE

La procédure d'évaluation est basée sur des standards internationaux. En deux étapes, elle s'aligne sur le code de conduite des chercheurs (transparence sur les critères d'évaluation, rapport d'évaluation adressé au candidat)³. Cette procédure a été largement inspirée de celle mise en œuvre à l'ERC (European Research Council).

Une plateforme informatique SEMAPHORE a été développée pour permettre la mise en œuvre de la procédure.



3. Le guide de la procédure d'évaluation informe les candidats sur les règles de procédure d'évaluation ex-ante, de sélection et d'octroi auxquelles sera soumis son dossier (http://www1.frs-fnrs.be/uploaddocs/docs/SOUTENIR/FRS-FNRS_Guide_Evaluation_2011.pdf)

DES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES OUVERTES À L'INTERNATIONAL

En 2011, les 14 commissions scientifiques étaient composées chacune de 6 experts exerçant leur activité en Fédération Wallonie-Bruxelles et de 9 experts internationaux, dont le président.

La composition de ces commissions est décidée par le Conseil d'Administration du

F.R.S.-FNRS sur la base de propositions d'un Comité d'Accompagnement composé de scientifiques des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le candidat choisit la Commission Scientifique devant laquelle il souhaite que son dossier soit évalué.

5 COMMISSIONS SCIENTIFIQUES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

	Thèmes	Président
SHS1	sociologie, socio-anthropologie, science politique, communication ; études environnementales, démographie, géographie sociale, études urbaines et régionales ; recherche transdisciplinaire dont l'objectif est de s'attaquer à un problème en rapport avec la cohésion et l'évolution de la société (aspects économiques, sociétaux, philosophiques, historiques, ...)	S. Cattacin, Univ. de Genève
SHS2	cognition, psychologie, sciences de l'éducation	P. Haggard, Univ. College London
SHS3	littérature, langues et linguistique, philosophie, arts visuels, arts de la scène	G. Van de Vijver, UGent
SHS4	archéologie, histoire	D. Peschanski, CNRS
SHS5	économie, finance et gestion; droit; études environnementales, démographie, géographie ; sociale, études urbaines et régionales ; recherche transdisciplinaire dont l'objectif est de s'attaquer à un problème en rapport avec la cohésion et l'évolution de la société (aspects économiques, sociétaux, philosophiques, historiques, ...)	R. Veugelers, KULeuven

4 COMMISSIONS SCIENTIFIQUES EN SCIENCES EXACTES ET NATURELLES (SEN)

	Thèmes	Président
SEN1	structure, propriétés électroniques, fluides, nanosciences ; chimie analytique, chimie théorique, physico-chimie/chimie physique ; synthèse des matériaux, relations structure-propriétés, matériaux fonctionnels et avancés, architecture moléculaire, chimie organique	E. Schacht, UGent
SEN2	tous les domaines des mathématiques, pures et appliquées, plus les fondements mathématiques des sciences informatiques, la physique mathématique et les statistiques ; physique des particules, nucléaire, des plasmas, atomique, moléculaire, des gaz, optique astro-physique/chimie/biologie; système solaire, astronomie stellaire, galactique et extragalactique; systèmes planétaires, cosmologie; sciences de l'espace, instrumentation	J. Feltesse, CEA
SEN3	systèmes informatiques et d'information, informatique, calcul scientifique, systèmes intelligents ; électronique, communication et ingénierie des systèmes ; conception de produits, conception et contrôle des procédés, méthodes de construction, génie civil, systèmes énergétiques, ingénierie des matériaux	A. Schleiss, EPFL
SEN4	géographie physique, géologie, géophysique, météorologie, océanographie, climatologie, écologie, changements environnementaux à l'échelle planétaire, cycles biogéochimiques, ; gestion des ressources naturelles ; évolution, écologie, comportement animal, biologie des populations, biodiversité, biogéographie, biologie marine, écotoxicologie, biologie des procaryotes ; sciences de l'agriculture, des animaux, de la pêche, de la sylviculture et des aliments ; biotechnologie, biologie chimique, génie génétique, biologie synthétique, biosciences industrielles, biotechnologie environnementale et remédiation	JC. Duplessy, CNRS

4 COMMISSIONS SCIENTIFIQUES EN SCIENCES DE LA VIE (SVS)

	Thèmes	Président
SVS1	biologie moléculaire, biochimie, biophysique, biologie structurale, biochimie de la transduction du signal ; génétique, génétique des populations, génétique moléculaire, génomique, transcriptomique, protéomique, métabolomique, bioinformatique, biologie numérique, biostatistique, simulation et modélisation biologiques, systèmes biologiques, épidémiologie génétique ; biologie cellulaire, physiologie cellulaire, transduction du signal, organogenèse, génétique du développement, plan d'organisation chez les plantes et les animaux	M. Vidal, Dana Farber Cancer Institute, Boston
SVS2	physiologie des organes, physiopathologie, endocrinologie, métabolisme, vieillissement, régénération, tumorigénèse, maladies cardio-vasculaires, syndrome métabolique immunobiologie, étiologie des troubles immunitaires, microbiologie, virologie, parasitologie, maladies infectieuses à l'échelle de la planète et autres, dynamique de population des maladies infectieuses, médecine vétérinaire	A. Vanhaesebroeck, Institute of cancer at Barts
SVS3	neurobiologie, neuroanatomie, neurophysiologie, neurochimie, neuropharmacologie, imagerie cérébrale, neurosciences des systèmes, troubles neurologiques, psychiatrie	PM Lledo, Institut Pasteur Paris
SVS4	étiologie, diagnostic et traitement des maladies, santé publique, épidémiologie, pharmacie, pharmacologie, médecine clinique, médecine régénératrice, éthique médicale	J. Bax, Leiden university medical centre

1 COMMISSION SCIENTIFIQUE EN RECHERCHE STRATÉGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE (FORESIGHT)

	Thèmes	Président
FORE	Tout projet de recherche dont l'objectif est de s'attaquer à un problème en rapport avec le développement durable (aspects sciences de la nature, sciences appliquées, sciences humaines et sociales)	M. Declercq, EPFL

LA BASE DE DONNEES FNRS EXPERTS

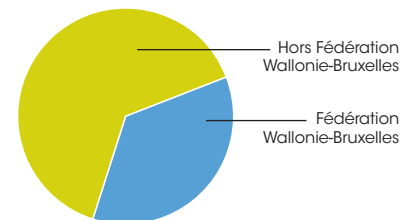
La base de données du F.R.S.-FNRS comportait au 1^{er} mars 2011, 2.451 experts. Ceux-ci sont sollicités pour la première étape de l'évaluation (évaluation à distance de chaque dossier par plusieurs experts).

La base de données est ouverte durant toute l'année à l'inscription de nouveaux experts. Environ 2/3 des experts sont rattachés à des institutions scientifiques hors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

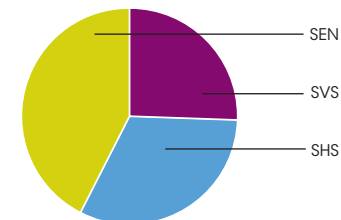
2/3
experts hors Fédération Wallonie-Bruxelles

2.451
experts au 1 mars 2011

ORIGINE DES EXPERTS



RÉPARTITION DES EXPERTS SUIVANT LES 3 GRANDS DOMAINES





mandats 2011

Le « call mandats » désigne l'appel annuel à projets de recherche déposés individuellement par les chercheurs, reliés cependant à un promoteur académique d'une des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces mandats financent le chercheur lui-même et lui fournissent des moyens pour son activité de recherche (financement de fonctionnement de base). Pendant son mandat, le chercheur peut également être aidé dans ses besoins de mobilité internationale à l'aide des instruments de financement de la mobilité, accessibles tout au long de l'année.

LE CALENDRIER

➤ Informations aux candidats (mini-guide)	mi-décembre 2010
➤ Ouverture électronique du call sur SEMAPHORE	17 janvier 2011
➤ Fermeture électronique du call pour les candidats	28 février 2011
➤ Sélection des experts étape 1	1 mars - 11 avril 2011
➤ Evaluation experts étape 1	12 avril - 15 mai 2011
➤ Evaluation membres commissions scientifiques	5 mai - 23 mai 2011
➤ Réunion des commissions scientifiques	24 mai - 1 juin 2011
➤ Décisions du Conseil d'Administration du F.R.S.-FNRS	20 juin 2011
➤ Envoi des rapports d'évaluation aux candidats	juillet 2011
➤ Démarrage des bourses et contrats	1 octobre 2011

LES CANDIDATS

DES CANDIDATURES EN AUGMENTATION

926⁴ candidatures en 2011 ont été introduites au 1^{er} mars 2011, dont **822** pour les **3 principaux instruments** : aspirants (ASP N ; 408), chargés de recherche (CR N ; 278), chercheurs qualifiés (CQ ; 136)

Les candidats doctorants souhaitant effectuer leurs travaux de recherche dans des domaines liés à l'industrie ou à l'agriculture peuvent également postuler en septembre

pour une bourse FRIA (Fonds associé du F.R.S.-FNRS, pour la formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture); celle-ci n'est pas accessible aux diplômés universitaires des domaines des sciences humaines et sociales, ce qui explique le nombre particulièrement élevé de candidats aspirants en sciences humaines et sociales.

822

candidatures nouvelles
ASP, CR et CQ en 2011

4. Ce chiffre n'inclut pas la demande d'un mandat MIS U ni les demandes de renouvellement ASP R (126), MIS U/MIS/CDD (15)

Parmi ces 926 candidatures, 80 demandes concernent une 4^{ème} année de mandat de Chargé de Recherches (CR 4). Dans l'attente d'une évaluation de cet instrument par le Conseil d'Administration du F.R.S.-FNRS, ces demandes sont automatiquement accordées sauf avis mitigé du promoteur. Une seule candidature CCD, et 23 demandes de promotion MR (14) et DR (9) ont été introduites.

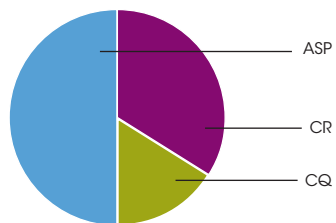
26 de ces 926 candidatures ont été déclarées comme inéligibles au 31 mai 2011 (pour les aspirants : 10 ; pour les CR : 14 ; pour les CQ : 2)

126 demandes pour un renouvellement de 2 ans du 1^{er} mandat d'aspirant (ASP R) ont également été reçues. Elles ne sont pas soumises à l'évaluation des Commissions Scientifiques mais aux avis des comités d'accompagnements doctoraux des universités où les travaux de thèse sont effectués.

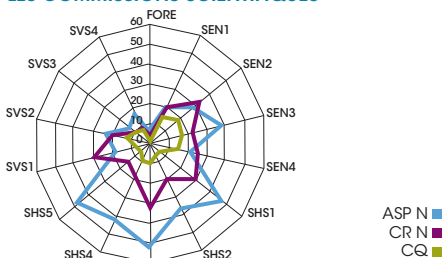
+7%

candidats par rapport à 2010

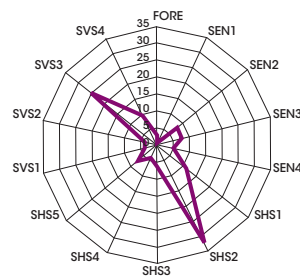
RÉPARTITION DES CANDIDATS ENTRE LES 3 PRINCIPAUX INSTRUMENTS



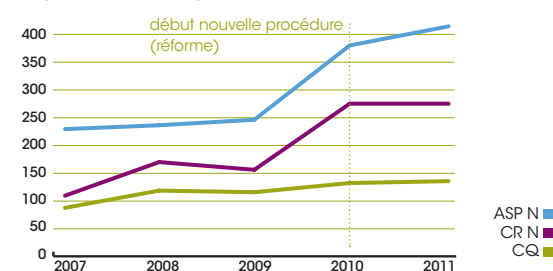
RÉPARTITION DES CANDIDATS SUIVANT LES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES



80 CANDIDATURES CR 4



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CANDIDATS À UN MANDAT FNRS



CRITERES D'ELIGIBILITE

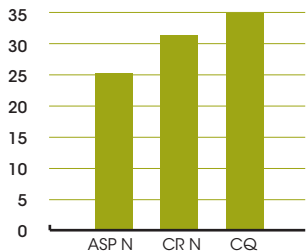
Outre des exigences en termes de diplômes et reconnaissance de diplômes étrangers, l'éligibilité des candidats est définie par deux critères, le plus favorable étant systématiquement appliqué en ces années de transition liées à la mise en œuvre de la nouvelle procédure : les anciens critères d'âge maximum⁵ et les nouveaux critères d'ancienneté académique ou scientifique maximum⁶.

Ces candidats nouvellement éligibles (trop âgés selon les anciennes règles) sont au nombre de 131 (65 ASP N ; 55 CR N ; 11 CQ), soit 16,5 % de ces catégories de mandats.

Les candidats qui n'auraient plus été éligibles si l'on n'avait pas maintenu de manière transitoire les anciens critères d'éligibilité sont au nombre de 18 (12 ASP N ; 3 CR ; 3 CQ), soit 2,28% de ces catégories de mandats.

16,5%
de candidats
nouvellement éligibles

ÂGE MOYEN DES CANDIDATS À DES NOUVEAUX MANDATS



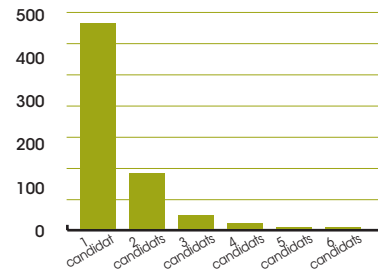
5. Critères d'âge maximum : ASP : 26 ans ; CR : 32 ans ; CQ : 39 ans (possibilité d'ajout d'un an supplémentaire par accouchement pour les femmes). L'âge maximum est augmenté de 3 ans pour les diplômés en médecine et médecine vétérinaire.

6. Critères d'ancienneté scientifique : ASP : 3 ans après le dernier diplôme de Master ; CR : 5 ans après la thèse de doctorat ; CQ : 10 ans après la thèse de doctorat (possibilité d'ajout d'un an supplémentaire par accouchement ou par adoption survenu après l'obtention du diplôme donnant accès à l'instrument)

LES PROMOTEURS

En 2011, plus de 2/3 de promoteurs soutenaient un seul candidat. Certains pouvaient cependant soutenir jusqu'à 6 candidats.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROMOTEURS PAR RAPPORT AU NOMBRE DE CANDIDATS AYANT DÉPOSÉ UNE DEMANDE VALIDÉE



98

nouveaux promoteurs
parmi les promoteurs des
246 nouveaux mandats
ASP et CR octroyés

126

femmes parmi les 246 nouveaux mandats d'aspirants (ASP N) et chargés de recherche (CR N) octroyés en 2011

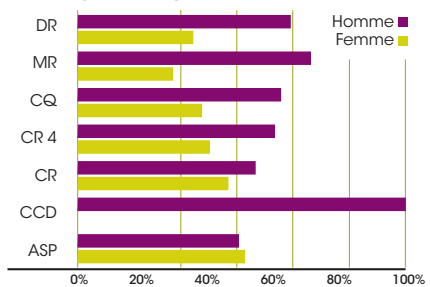
LE GENRE

On constate une représentation plus importante des candidats masculins dans tous les types de mandats, sauf au niveau des aspirants.

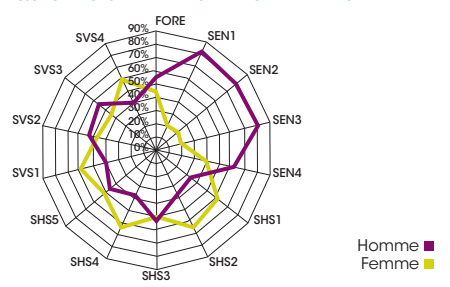
A noter particulièrement une très large majorité de candidats masculins postulant auprès des commissions scientifiques du domaine des sciences exactes et naturelles.



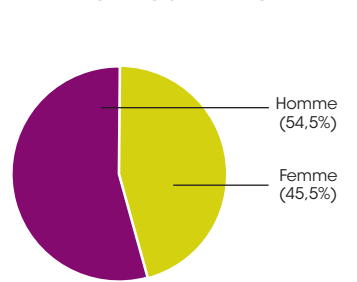
RÉPARTITION DES CANDIDATS EN FONCTION DES DIFFÉRENTS MANDATS



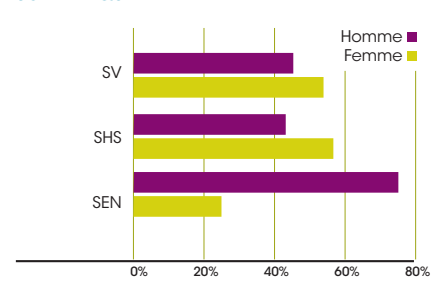
RÉPARTITION ENTRE COMMISSIONS SCIENTIFIQUES DES CANDIDATS À DES MANDATS



RÉPARTITION DES CANDIDATS



RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR DOMAINE SCIENTIFIQUE



L'ÉVALUATION EX-ANTE DES CANDIDATURES

ÉTAPE 1 : ÉVALUATION A DISTANCE PAR DES EXPERTS

La première étape de la procédure prévoit une évaluation individuelle à distance par des experts spécialistes du domaine concerné par la proposition. Ceux-ci sont sélectionnés par le FNRS dans sa base de données experts, avec l'aide d'interimaires scientifiques de niveau docteur et des présidents des commissions scientifiques.

Chaque dossier fait l'objet d'une demande d'évaluation auprès d'au moins 6 experts, l'objectif étant que chaque dossier soit finalement évalué par (au moins) 3 experts.

Un mécanisme permet de s'assurer, dans la limite des informations fournies par l'expert, que celui-ci n'est pas confronté à un possible conflit d'intérêts au regard des propositions qu'il est invité à évaluer.

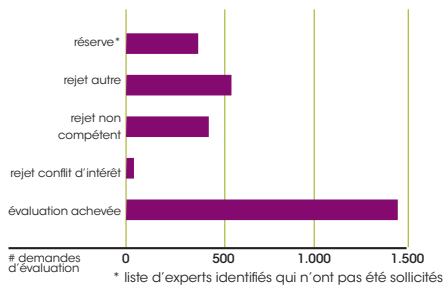
Les experts ne sont pas connus des candidats ; ces derniers peuvent toutefois dans leur dossier de candidature, signaler éventuellement, en le justifiant, jusqu'à 3 experts qu'il ne souhaite pas comme évaluateurs.

2815 demandes d'évaluation ont été adressées. Le taux de refus moyen a été de 48,7% (pour des raisons diverses : conflit d'intérêt, manque de compétence, manque de disponibilité ou autre). 51,3% des évaluations demandées ont été finalisées. Les experts sont rémunérés pour leur contribution.

91 % des 416 dossiers soumis à la première étape de la procédure ont été évalués par au moins 3 experts. Aucun dossier n'a été évalué par moins de 2 experts. Le nombre moyen d'experts par dossier est de 3,47.

3,47
experts en moyenne
par dossier évalué

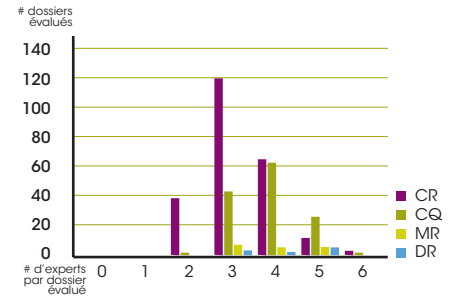
STATUT DES DEMANDES D'ÉVALUATION EN 2011



2.815
demandes d'évaluation
pour 416 dossiers

51,3%
de taux d'acceptation

ÉVALUATION A DISTANCE DES DOSSIERS SOUMIS





EVALUATION DES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES

Les 14 Commissions scientifiques internationales se réunissent au F.R.S.-FNRS pour établir, à partir des évaluations individuelles, un classement final consolidé qui est proposé au Conseil d'Administration. Elles établissent également le rapport d'évaluation final qui est envoyé aux candidats avec la notification de décision du Conseil d'Administration.

Chaque dossier de candidature est attribué à un rapporteur aidé dans sa tâche par un co-rapporteur, choisis au sein de la Commission scientifique. Le rapporteur est en charge de préparer les travaux et débats de la Commission.

Le taux moyen de présence des membres des Commissions scientifiques lors de leurs réunions pour le call mandats 2011 était de 84,3% (2,36 absents en moyenne par Commission scientifique sur les 15 membres de chacune des Commissions scientifiques).

Les membres des Commission scientifiques disposent pour leurs travaux des documents suivants (sur Semaphore):

- Dossiers de candidature
- Rapports d'évaluation individuels des experts de l'étape 1
- Projets de rapports consolidés établis par les rapporteurs

14

commissions scientifiques
comportant chacune 15
membres

84,5%

de taux de présence aux
réunions call mandats 2011

Les commissions scientifiques notent les propositions suivant les 3 catégories suivantes :

- **Catégorie A** : Très bon à excellent - la proposition traite avec succès tous les aspects pertinents du critère considéré, les lacunes éventuelles sont mineures, la proposition doit être financée (dans la mesure du possible budgétairement)
- **Catégorie B** : Bon à très bon - la proposition satisfait au critère de manière appropriée mais certaines améliorations sont

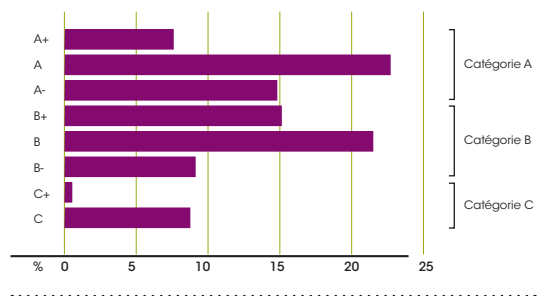
possibles, la proposition peut être financée si les ressources financières du FNRS le permettent

- **Catégorie C** : Faible à moyen - la proposition présente des faiblesses en liaison avec le critère considéré, le niveau de qualité n'est pas suffisant pour recommander le financement dans l'état actuel de la proposition (même si le FNRS disposait des ressources financières suffisantes)

Pour faciliter leurs travaux, elles établissent des nuances au sein de chacune des 3 catégories.

La répartition des catégories, moyennée (en %) sur tous les types de mandats et sur les 14 Commissions scientifiques, est donnée dans le diagramme ci-après.

Sachant que les ressources budgétaires du F.R.S.-FNRS autorisent des taux de succès ~37-38% pour les mandats ASP N et CR N, il est évident que tous les dossiers de la catégorie A (qui représentent en moyenne 45%) ne peuvent pas être financés.



45%
des candidatures
introduites sont jugées
très bonnes à excellentes

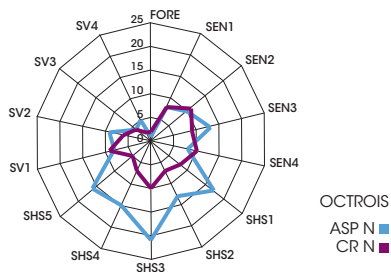
DECISIONS D'OCTROIS

Compte tenu du nombre croissant de candidats mais d'une enveloppe budgétaire constante, le CA du F.R.S.-FNRS a décidé en avril 2011 de conserver le même nombre de nouveaux mandats d'aspirants et de chargés de recherche qu'en 2010, soit respectivement 147 et 99. Etant donné le nombre de candidats en croissance, les taux de succès correspondants ont diminué à respectivement 36,9 et 38,2 %.

La répartition du nombre de nouveaux mandats d'aspirants (147) et de chargés de recherches (99) octroyés sur base des 14 recommandations des Commissions scientifiques est donnée ci-après.

Ces chercheurs doctorants et post-doctorants exerceront leurs activités dans l'une des universités de la FWB.

NOUVEAUX MANDATS OCTROYÉS (ASP N ET CR N)



36,9%
de succès des candidats ASP N

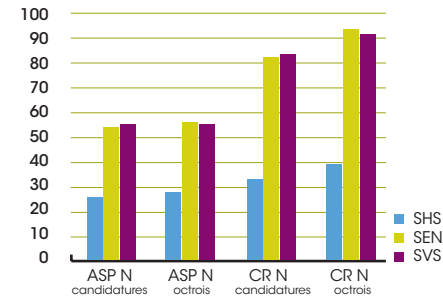
38,2%
de succès des candidats CR N

Tant au niveau des dossiers de candidatures ASP N que de CR N, il n'y a pas de différence significative en terme de taux de succès selon que le dossier ait été présenté en français ou en anglais. On observe par contre qu'un peu plus de la moitié des dossiers ASP N sont rédigés en anglais dans les domaines des SEN et SVS, soit plus du double qu'en SHS. Cette proportion augmente fortement pour les dossiers de CR N.

17 nouveaux Chercheurs Qualifiés ont été nommés : 7 dans les domaines des Sciences Exactes et Naturelles (SEN), 5 dans les domaines des Sciences de la Vie (SVS), et 5 dans les domaines des Sciences Humaines et Sociales (SHS).

12 Chercheurs Qualifiés (sur 14 candidats) ont obtenu leur promotion comme Maîtres de Recherche, tandis que 5 Maîtres de Recherche (sur 9 candidats) ont obtenu leur promotion comme Directeurs de Recherche.

% DES DOSSIERS PRÉSENTÉS EN ANGLAIS



63,5%
des candidatures CR N
sont rédigées en anglais

- ▶ Le mini-guide du call mandats résume les étapes et informations pratiques importantes pour les futurs candidats http://www1.frs-fnrs.be/uploaddocs/docs/MON_FNRS/FRS-FNRS_Miniguide_2011.pdf
- ▶ Le guide du proposant donne aux candidats toutes les informations détaillées utiles pour leur dépôt de candidature http://www1.frs-fnrs.be/uploaddocs/docs/SOUTENIR/FRS-FNRS_Guide_Proposant_2011.pdf

glossaire

INSTRUMENTS

ASPIRANT

Bourses de recherche pour réaliser une thèse de doctorat (2 ans renouvelable une fois)

CLINICIEN CHERCHEUR DOCTORANT

Bourse de recherche pour médecins en cours de spécialisation pour réaliser une thèse de doctorat en parallèle à une formation clinique (2 ans mi-temps renouvelable une fois)

CHARGE DE RECHERCHE

mandat de recherches post-doctorales (3 ans + 1 an)

MIS ULYSSE

Mandat de recherches post-doctorales et direction d'une équipe de recherche, pour chercheurs belges ou étrangers résidant depuis minimum 5 ans à l'étranger (2 ans + 1 an)

CHERCHEUR QUALIFIE

Contrat d'emploi à durée indéterminée pour chercheur confirmé (durée indéterminée)

CANDIDATS

ASP N

Nouveaux candidats à un mandat d'aspirant ; ces dossiers ne sont pas soumis à la première étape de la procédure d'évaluation.

ASP R

Aspirants candidats à un renouvellement de leur mandat ; l'évaluation est réalisée par

les comités d'encadrement de thèse, dans les universités.

CCD

Candidat Clinicien Chercheur Doctorant

CR N

Nouveaux candidats à un mandat de chargé de recherches

CR 4

Chargés de recherche sollicitant une 4^{ème} année ; l'attribution est automatique, sauf avis négatif du promoteur.

CQ

Candidat Chercheur Qualifié

DR

Promotion comme Directeur de recherche sollicitée par un Maître de recherche

MIS

Mandats d'Impulsion Scientifiques

MIS U

Chercheurs Ulysse en mobilité internationale

MR

Promotion comme Maître de Recherche sollicitée par un Chercheur Qualifié

DOMAINES SCIENTIFIQUES

SEN

Sciences exactes et naturelles

SHS

Sciences humaines et sociales

SVS

Sciences de la vie

FORE

Foresight, développement durable